

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

PROJET DE DELIBERATION

---

Séance du 28 novembre 2024

DCM N° 24-11-28-19

**Objet : Modification de la dénomination de l'école primaire Claude DEBUSSY - CHANTECLAIR.**

Le Conseil municipal, réuni le 30 mai 2024, a voté la création d'un nouveau groupe scolaire situé aux 29-31 boulevard PAIXHANS né de la fusion de l'école maternelle Chanteclair et de l'école élémentaire Claude DEBUSSY.

Les services départementaux de l'Education Nationale ont dénommé ce nouveau groupe scolaire : école primaire Claude DEBUSSY – Chanteclair.

Le Conseil d'Ecole, réuni le 7 novembre 2024, a souhaité se prononcer rapidement sur cette dénomination et y apporter une simplification. En effet, il y a été proposé de nommer l'école : Primaire Claude - DEBUSSY.

Cette appellation est à la fois plus courte, plus compréhensible et entre tout à fait en cohérence avec sa singularité culturelle de cette école, c'est-à-dire la présence en son sein, de classes à horaires adaptées en musique (CHAM) et en danse (CHAD) en partenariat étroit avec le Conservatoire Gabriel PIERNÉ de l'Eurométropole de Metz.

L'appel au seul nom de ce grand compositeur français, né le 22 août 1862 à Saint-Germain-en-Laye et mort le 25 mars 1918 à Paris 16e, semble prend tout son sens.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de modifier le nom de cette école primaire.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission compétente entendue,

VU la proposition de modification de dénomination du Conseil d'Ecole du 7 novembre 2024,  
VU l'article L.421-24 du Code de l'Education,

**CONSIDERANT** la proposition de modification de dénomination du Conseil d'Ecole du 7 novembre 2024.

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- **DE MODIFIER** le nom de l'école primaire Claude DEBUSSY – Chanteclair située aux 29-31 boulevard PAIXHANS en : l'école primaire Claude – DEBUSSY.

Service à l'origine de la DCM : Pôle Education  
Commissions : Commission Enfance - Education - Périscolaire  
Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement